



Garde alternée : départ d'un conjoint

Par **cannelle_old**, le **09/06/2007** à **10:50**

Bonjour,

Divorcée depuis plusieurs années, nous avons bénéficié de la garde alternée pour nos 2 fils. Aujourd'hui pour des raisons professionnelles et personnelles, je dois quitter la région. Mes fils ont 19 et 17 et demi, et ne souhaitent pas me suivre. Ils préfèrent rester avec leur père, me voir aussi souvent que possible, et prochainement louer un petit appartement.

Comment puis-je régler cette situation, quels sont les droits de mes enfants, et ceux de leur père, sachant qu'il n'existe aucune communication avec celui-ci depuis plusieurs années ?

Comment faire pour que cette situation se règle sans problème, ni conflit ?

Je vous remercie par avance de vos conseils.

A bientôt

Cannelle